

ABONNEMENT.

SAUMUR :	
En an . . . . .	30 fr.
Six mois . . . . .	16
Trois mois . . . . .	8
POSTE :	
En an . . . . .	35 fr.
Six mois . . . . .	18
Trois mois . . . . .	10

On s'abonne :

A SAUMUR,  
chez tous les Libraires ;  
A PARIS,  
chez BONGREL et BULLIER,  
Place de la Bourse, 33 ;  
EWIG, r. Amboise-Richel., 9 ;  
BLAVETTE, r. d. Lombards, 21.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . . .	30 c.
Réclames . . . . .	30
Faits divers . . . . .	75

RÉSERVES SONT FAITES  
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.  
Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,  
chez M. HAYAS-LAVIÈRE et Co.,  
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

1<sup>er</sup> Juin 1881.

### CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

La séance d'hier, à la Chambre, s'est ouverte au milieu d'une assez vive agitation. M. Clémenceau est monté le premier à la tribune et a commencé par deux exécutions assez acerbes, l'une sur M. Robert Mitchell, dont il a relevé les palinodies dans la séance de la veille, l'autre sur M. Gambetta lui-même. M. Gambetta, suivant ses habitudes courtoises, faisait la conversation avec un de ses secrétaires pendant que M. Clémenceau parlait. M. Clémenceau a interrompu son discours, s'est retourné du côté des causeurs, puis, bien que pas un député ne fit le moindre bruit, s'est adossé à la tribune en croisant les bras et en gardant le silence. M. Gambetta a fini par comprendre la leçon et s'est décidé à interrompre son collègue. Si M. Clémenceau tenait tant à se faire écouter de M. Gambetta, c'est qu'il avait quelques vérités assez désagréables à lui faire entendre. Reprenant, à l'exemple de M. Barodet, les origines de la Constitution de 1875, il déclare que M. Gambetta n'a enlevé le vote de cette Constitution, que combattaient certains républicains parmi lesquels M. Grévy qui ne s'attendait pas à décrocher la timbale présidentielle, qu'en dénonçant la conspiration intérieure et le péril extérieur plus ou moins justifié. « Rappelé-vous, a ajouté M. Clémenceau, le fameux mouvement d'éloquence sur la trouée des Vosges. » M. Gambetta paraît très-mal à l'aise. M. Clémenceau insiste pour la révision qui est une conséquence logique du scrutin de liste et énumère tous les dangers que présente le Sénat pour le libre exercice du suffrage universel. Il rappelle que M. Gambetta lui-même s'est prononcé avec la plus grande énergie contre le rôle du Sénat. Il peut le défendre aujourd'hui pour des raisons personnelles, mais qui n'intéressent en rien la pa-

trie et la République. M. Gambetta continue à faire le gros dos, mais se garde bien jusqu'ici de demander la parole. Le discours de M. Clémenceau est très-étudié, prononcé sur un ton très-mordant qui à plusieurs reprises déchaîne contre lui les fureurs du centre gauche et de la gauche républicaine. Il riposte avec une aigreur qui pourrait bien nuire à la cause qu'il défend, mais qui nous montre bien quelle tendresse ces bons frères en démocratie professent les uns pour les autres.

M. Clémenceau ne termine son discours qu'à 4 heures et descend, salué par quelques applaudissements de l'extrême gauche et de l'union républicaine.

Pendant que M. Cazot monte à la tribune pour répondre au lieu et place de M. Ferry enrhumé, on annonce que la commission sénatoriale du scrutin vient de se constituer et a nommé comme président M. Gauthier de Rumilly et comme secrétaire M. Waddington, tous deux opposés à la proposition Bardoux dans son entier.

A 4 heures un quart, M. Cazot monte à la tribune. Ses allures gauches, son accent impossible provoquent un ricanement qui gagne les tribunes des journalistes, et M. Gambetta, qui est bien aise de passer sur quelqu'un la colère qu'il a amassée pendant le discours Clémenceau, se lève furieux et dépêche une escouade d'huissiers contre les journalistes. Pourquoi ne demande-t-il pas plutôt raison à M. Clémenceau ? M. Cazot, qui parle au nom du gouvernement, notons-le, déclare que la révision n'est possible sans crise, sans troubles pour le pays, que dans cinq ans, c'est-à-dire à l'expiration du contrat passé avec le grand citoyen qui demeure à l'Élysée.

La déclaration de M. Cazot, qui dure à peine quelques minutes, est accueillie par des protestations presque générales, et à ce moment de la discussion on peut croire que la révision regagne du terrain.

M. Naquet prend possession de la tribune, mais la chaleur est tellement étouffante que la Chambre réclame une suspension de séance. Pendant cet intermède, M.

Gambetta d'un côté, M. Clémenceau d'un autre, parcourent tous les groupes et cherchent à faire des prosélytes pour ou contre la révision. La séance ne reprend qu'à 5 heures.

M. Madier de Montjau proteste contre l'argumentation des ministres. On a été jusqu'à faire allusion aux périls que le vote de la révision pourrait faire courir à la paix extérieure. (Longue agitation.)

C'est un devoir d'indiquer à son pays ce qu'il a à faire pour améliorer sa condition.

Qu'est-ce que cette Constitution qu'on vient défendre ? N'est-ce pas en son nom qu'on a pu vous dissoudre ? (Applaudissements.)

Le jeu que vous faites, c'est celui des gens qui ne sont républicains qu'avec des restrictions.

Le ministère aurait dû le premier demander la révision. Il ne l'a pas fait. Tant pis pour lui. Il menace de quitter le pouvoir. Une Chambre républicaine n'a pas à se préoccuper de pareilles menaces.

Le scrutin, ayant été ouvert, a donné les résultats suivants :

Nombre de votants, 440 ; majorité absolue, 221. — Pour, 186 ; contre, 254.

La Chambre n'a pas pris en considération. (Mouvement prolongé.)

### Assassinat de M. Séguin

CORRESPONDANT DU *Télégraphe*.

Béja, 30 mai.

M. Séguin, correspondant du *Télégraphe*, vient d'être victime du fanatisme musulman.

Arrivé dimanche matin à Béja, après avoir suivi quelque temps la colonne Logerot, il avait passé la journée avec M. Renouard, de l'*Illustration*, et comptait partir le soir même pour Tunis.

En attendant le départ de la voiture, qui devait le conduire à la station de Béja, il voulait faire une promenade au dehors de la ville.

A une cinquantaine de mètres de la porte, il fut attaqué subitement par des Arabes qui

se précipitèrent sur lui et le frappèrent de huit coups de couteau dans l'abdomen.

On rapporta le blessé au camp sur un brancard. En route, il rendait des flots de sang.

Le docteur Serval, avec lequel il était arrivé à Béja et qui lui avait donné les premiers soins, accompagnait les porteurs du brancard.

Une heure après le crime, M. Séguin racontait lui-même comment l'affaire s'était passée et ajoutait :

— Je vais mourir ; qu'on se charge de mes affaires. Je souffre bien, disait-il dans le cours de son récit.

Le docteur Baudoin opéra la réduction des intestins, qui sortaient par les blessures. M. Séguin montra un courage extraordinaire pendant l'opération. Il ne perdit pas un instant connaissance.

Les assassins ont été arrêtés ; ce sont d'anciens déserteurs du 2<sup>e</sup> tirailleurs, à Oran.

Au moment où l'on rentrait à Béja, un coup de feu a été tiré sur un des prisonniers qui s'évadait. Le fugitif n'a pas été atteint, mais il a été repris aussitôt par un officier de zouaves.

Les meurtriers ont été confrontés avec leur victime. Ils sont très-exaltés, avouent hautement leur crime et manifestent leur haine contre les Français.

Il y a eu cinq arrestations. Un conseil de guerre va être réuni. La répression sera exemplaire.

Le crime a été commis près d'une citerne, où l'on avait probablement l'intention de jeter M. Séguin.

Des juifs, qui l'avaient vu là, l'avertirent du danger, mais il n'eut le temps de s'éloigner que de quelques pas et fut aussitôt assailli, comme il a été dit plus haut.

L'opération terminée, M. Séguin put goûter un peu de repos.

L'après-midi fut satisfaisante, mais la fièvre le prit dans la nuit, et ce matin, à cinq heures, il expirait.

M. Séguin avait suivi pendant cinq semaines le ba taillon Désirier, du 4<sup>e</sup> zouaves.

### Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE

## FILS DU GARDE-CHASSE

(Suite.)

Nous avons rencontré dans des maisons d'une moralité équivoque une veuve encore jeune nommée M<sup>me</sup> Gardereau ; elle était riche, mais sa fortune était d'origine suspecte ; son passé était des moins honorables et, à l'époque de la mort de son mari, il avait circulé des bruits qui avaient attiré sur elle l'attention de la justice ; l'enquête n'avait pas eu de suite, mais la veuve n'avait pas été acquittée par l'opinion publique.

J'étais convaincu que le titre de baronne d'Alberval la tenterait beaucoup, et que mon ami, même après sa ruine, serait accueilli avec empressement ; en effet, dès que je lui en fis l'ouverture, elle se montra toute disposée à épouser un homme qui, en échange de sa fortune, lui apporterait, elle l'espérait du moins, la considération et lui ouvrirait des salons d'où son passé l'excluait impitoyablement.

Restait à obtenir l'adhésion d'Henri ; je ne le trouvai pas trop rebelle à l'idée du mariage, mais quand je lui nommai celle que je lui destinais pour

femme, il bondit avec indignation ; la loyauté de son caractère, dont j'avais souvent fait taire la voix, se réveilla, et il retrouva une énergie que je ne lui connaissais pas.

— Tu me méprises donc bien, me dit-il, pour me supposer capable de prendre une part d'une fortune scandaleusement acquise et d'unir ma destinée à celle d'une femme à laquelle les gens qui se respectent ne peuvent ouvrir leur demeure.

Je lui parlai de sa détresse qui devait le rendre moins difficile sur le choix des moyens pour en sortir, je comparai l'aisance qui s'offrait à lui à la misère qu'il avait en perspective, il me répondit fièrement :

— Un de mes ancêtres avait adopté cette devise : « Fais ce que dois, advienne que pourra. » Il me semblait que si je descendais aussi bas, son ombre sortirait du tombeau pour me reprocher la honte jetée par moi sur son nom. Ce nom, je ne l'ai pas toujours respecté et je me repens de ne pas l'avoir porté comme je l'aurais dû, mais il est des souillures que je ne lui infligerai jamais, jamais, quand même ma vie serait à ce prix.

Je haussai les épaules et railai ce que j'appelais ses préjugés nobiliaires ; il me fit une réponse dont je me trouvai blessé, car je crus y voir une allusion au nom que je n'avais pas le droit de porter.

Quelque humiliant que soit pour moi cet aveu,

je dois le faire : je n'étais pas fâché d'avoir un prétexte de me brouiller avec lui ; je ne me rendais pas bien compte de cet odieux sentiment, mais l'amitié d'un homme tombé dans le malheur n'avait plus aucun prix pour moi, et puisqu'il le prenait sur ce ton, j'étais tout disposé à en profiter pour rompre les liens qui nous unissaient.

La conversation s'échauffa et j'y apportai une susceptibilité qui me paraît aujourd'hui aussi lâche que ridicule.

L'abîme dans lequel il était tombé aurait dû m'inspirer du respect et de la commisération, je n'aurais pas dû oublier ce que je devais à sa famille et à lui-même, mais mon âme s'était abaissée et flétrie pendant ces années d'égarement.

Le malheur avait relevé Henri ; en voyant à quelle dégradation il aurait pu descendre, il se retrouva tel qu'il était avant de subir mon influence, tel qu'il serait resté, si je ne m'étais pas rencontré pour le faire dévier du droit sentier.

Il se rendait compte de sa situation, les voiles qui la lui avaient cachés s'étaient déchirés brusquement.

Je lui parlais avec irritation, sa voix était calme et triste ; il me dit sans emportement, sans amertume :

— J'avais pour toi une amitié aveugle, Jean, et j'avais en toi une telle confiance que j'étais disposé à te suivre partout où tu l'aurais voulu. Tu me

parlais tout à l'heure des préjugés de naissance ; tu sais cependant si je me suis jamais prévalu de mon nom ; tu sais lequel de nous deux a pris la direction de l'autre ; peut-être aurais-tu pu user autrement de l'empire que tu as exercé sur moi. Je ne veux pas récriminer, j'ai trop de reproches à me faire pour t'en adresser ; je suis convaincu que tes intentions étaient bonnes... mais ces faux amis auxquels nous avons été mêlés pour mon malheur, je voudrais être sûr que ce ne sera jamais pour le tien, je ne puis penser à eux sans colère.

Son regard s'était animé, et il allait laisser déborder les sentiments d'irritation qui grondaient en lui contre eux ; il s'arrêta, puis reprit avec un accent de tristesse :

— A quoi bon m'emporter ? Qu'ils suivent donc la voie dans laquelle ils sont entrés. Tôt ou tard l'avenir me vengera d'eux. Mais j'ai peur pour toi, Jean, et s'il m'était permis de te donner un conseil, à moi qui ai su si mal gouverner ma vie, je te dirais : prends garde !

Ces paroles auraient dû me toucher profondément ; je n'étais pas insensible à cette amitié qui avait résisté à tout ; je fus tenté de me jeter dans ses bras et de lui demander pardon, mais je réprimai ce mouvement, une fausse honte m'arrêta, je lui en voulais de quelques paroles qui avaient froissé mon orgueil, je lui en voulais aussi du mécontentement que j'éprouvais de moi-même.

Son entrain, sa bonne humeur et la hardiesse dont il avait fait preuve dans certaines circonstances l'avaient fait estimer et aimer de tout le monde.

## Chronique générale.

Des discussions du conseil des ministres où la question de la date des élections s'est déjà posée, il résulte que M. Grévy voudrait que, tenant compte des nécessités matérielles des populations (saison, récoltes, vendanges), les élections n'eussent lieu que le 4<sup>e</sup> dimanche d'octobre. Au contraire, les ministres opportunistes demandent que ce soit pour la fin de juillet.

Quelques députés sont venus trouver le ministre de l'intérieur pour lui demander en quelle qualité M. Gambetta se faisait rendre des honneurs officiels et extraordinaires pendant son voyage à Cahors, ce qui paraissait les froisser.

M. Constans leur répondit qu'il n'y avait absolument rien que de légal, attendu que pendant la durée de la session le président de la Chambre des députés avait droit, partout où il se trouvait, aux honneurs officiels prescrits par les règlements !!!

M. Gambetta, avant de quitter sa ville natale, a laissé une preuve de sa munificence en accordant une somme de 4,000 fr. qui sera répartie à titre de gratification aux employés des postes et des télégraphes de Cahors. — C'est bien le moins.

Il n'est pas sans intérêt de relever quelques appréciations de la presse étrangère sur le voyage et les discours de M. Gambetta à Cahors.

La *Pall Mall Gazette*, après avoir cité la phrase de M. Gambetta, disant que rien de ce qui touche à la paix ou à la guerre ne peut être décidé que par la volonté du peuple, ajoute cette réflexion fort juste :

« Cependant l'occupation de la Tunisie prouve avec quelle facilité la France peut être compromise dans une attaque con-

damnable, avant que le gouvernement ait jugé utile de consulter les représentants du pays. »

Le *Spectator* entrevoit avec M. Gambetta l'écrasement des minorités et la falsification du régime parlementaire.

Les journaux autrichiens et allemands annoncent la dictature gambettiste.

La *Gazette générale de Vienne* rappelle que, « depuis le coup d'Etat du 2 décembre de 1851, la France n'a rien vu de semblable à un pareil triomphe ».

Quant à la *Gazette de Cologne*, elle voit dans ce voyage l'aurore de la « République césarienne » et l'effacement du président Grévy, qui descend progressivement et disparaîtra avant peu devant la puissance croissante de M. Gambetta.

— Adieu donc, me dit-il, un homme ruiné ne peut plus continuer les relations du temps où il pouvait se croire riche ; je le pourrais que je ne le voudrais pas. Je vais quitter mon appartement, je ne dois rien conserver de ce que mes créanciers sont en droit de réclamer.

Il parlait d'une voix calme et ferme, une transformation s'était opérée en lui : il acceptait son malheur avec une résignation pleine de dignité.

Il me présenta la main que je saisis machinalement, je baissais la tête, me sentant indigne de le regarder en face.

Quelques jours après, j'appris qu'on avait mis en vente son mobilier de Paris et toutes ses propriétés d'Alboval ; il ne lui restait plus rien ; c'était une victime de plus à ajouter à celles qui chaque jour disparaissent dans le gouffre de la vie parisienne.

## CHAPITRE X

### LE MARIAGE

Les remords que m'avait laissés cette séparation ne durèrent pas longtemps, mon cœur s'était terriblement endurci.

Ainsi qu'il l'avait prévu, Henri fut vite oublié ; il n'y a d'amitié solide que celle qui repose sur l'estime. Quand elle a l'intérêt pour mobile, elle s'évanouit à la première atteinte de la fortune ; on pensait autour de moi que, puisque Henri avait eu le

C'est, en somme, le même jugement qui est porté en France par les hommes de bon sens.

### RETRIBUTION DES FONCTIONS MUNICIPALES.

Un groupe de députés de la gauche a décidé de proposer, lors de la discussion du budget, un projet de loi portant rétribution des fonctions municipales.

Momentanément, toutefois, et afin de ne pas trop charger le budget en raison des dégrèvements qui ont été résolus, les fonctions de maire seraient seules rétribuées.

On nous affirme que le gouvernement, consulté, aurait déclaré qu'il ne ferait point opposition à ce projet, et voici un incident qui le donne à penser.

Le maire de Troyes, M. Maillet, est un ouvrier charron qui avait refusé les fonctions de maire parce qu'il avait besoin de tout son temps pour gagner sa vie. Le conseil municipal lui vota alors une indemnité de 6,000 francs, et ce vote reçut l'approbation préfectorale.

M. Gambetta a payé 2,000 fr., pour quatre jours, l'appartement qu'il avait retenu à Cahors à l'hôtel des Ambassadeurs. C'est pour rien !

La *Kalnische Volkzeitung* annonce que des arrestations nombreuses ont été faites à Wiesbaden, par suite de la découverte d'un complot contre la vie de l'empereur Guillaume.

Le *Crédit maritime* publie la nouvelle suivante :

Tandis que le gouvernement britannique et les journaux anglais attaquent, à l'encontre, les errements de la France en Tunisie, les agents de Sa Majesté la reine de la Grande-Bretagne procèdent à petit bruit à l'occupation de Madagascar, cette île superbe, grande comme quatre-vingts de nos départements.

L'équipage d'un navire de guerre anglais, le *Ruby*, a planté le drapeau britannique sur la rive méridionale de l'Acoupla, vis-à-vis Mazanga.

L'île de Madagascar est voisine de la Réunion, qui est une de nos colonies. Son occupation par les Anglais est donc un fait grave qui peut avoir dans l'avenir d'importantes conséquences. C'est une réponse du Foreign-Office à notre expédition de Tunisie. La Grande-Bretagne nous laisse faire, se contentant de formuler certaines réserves pour maintenir ses droits ou plutôt pour protéger ses intérêts ; et, en même temps, elle plante son drapeau sur un territoire magnifique où nous avions des établissements, et où elle va bientôt régner en maîtresse, comme sur toutes les plages où elle met le pied.

La rage de notre gouvernement de pourchasser les religieux lui fait oublier la défense de nos intérêts les plus chers. On avait maintenu jusqu'ici l'établissement des Jésuites de Saint-Denis à la Réunion, établissement de missions qui servait notre influence dans l'Océan Pacifique. Le *Moniteur de la Réunion* nous apprend que cette maison

fort de se ruiner, il avait bien fait de laisser sa place vide.

Cette catastrophe fut cependant pour moi un avertissement ; je fus amené à faire un retour sur moi-même et à me dire que pareil abandon m'attendait si jamais je devenais pauvre. Et rien ne me garantissait de cette éventualité.

J'avais cherché à éblouir par l'étalage de mes ressources ; en réalité elles étaient médiocres et exposées à tous les caprices du sort.

L'état de guerre règne parmi ceux qui cherchent leur fortune dans l'agiotage ; les plus forts et les plus habiles écrasent les autres comme les gros poissons mangent les petits.

Je n'étais point assuré d'être parmi les premiers, je commençais à éprouver la lassitude qui vient vite dans ce genre de vie.

Comme pour les militaires en campagne, les années y comptent double, mais sans laisser aucune de ces satisfactions qu'on trouve dans l'emploi utile et honnête de son temps.

J'avais pour ma santé la sollicitude égoïste d'un homme dont toutes les préoccupations se portent sur sa seule personne.

Les soins que je me prodiguais ne me préservèrent pas des misères qui n'épargnent pas plus et moins peut-être les gens voués au désœuvrement.

Je fus retenu chez moi par une indisposition qui bientôt s'aggrava et m'inspira de sérieuses inquié-

tudes.

Je ne savais pas souffrir et étais absolument dépourvu de ce courage qui n'a pas besoin de témoins et s'exerce dans la solitude aussi bien qu'au grand jour.

Parmi les malades, les uns se soumettent sans murmurer aux lois de la nature, les autres s'insurgent ridiculement contre elles.

J'étais de ces derniers ; je maudissais la nécessité qui me retenait au logis et trouvais un indicible ennemi dans ce tête à tête forcé avec moi-même.

Je n'avais point contracté ces saines habitudes d'esprit qui rendent si faciles à passer les heures de l'isolement, je n'ouvrais jamais un livre et la lecture n'avait aucun charme pour moi ; je ne connaissais aucune de ces distractions pour lesquelles nous n'avons pas besoin d'être aidés par autrui.

J'étais livré aux soins des mercenaires ; aucun parent, aucun ami ne venait égayer ma solitude.

Mes compagnons de plaisir avaient bien autre chose à faire qu'à venir prendre leur part de ma mauvaise humeur ; je ne pouvais leur procurer aucun agrément, ils se tenaient à l'écart ; c'était dans l'ordre, je m'indignais de leur abandon, mais j'aurais certainement fait comme eux à leur place.

C'est dans ces jours d'épreuves qu'on sent combien il est dur de n'entendre aucune voix amie qui vous console et vous encourage, de penser que

vient d'être fermée en vertu des décrets du 29 mars.

Ce journal est un organe républicain : pourtant il n'hésite pas à blâmer la mesure prise par notre gouvernement. Les raisons qu'il fait valoir méritent l'attention :

Nous n'avons jamais mangé de prêtres ; nous ne connaissons aucun Jésuite. Mais nous avons le sentiment du patriotisme, et nous disons que c'est une faute de frapper au cœur de la mission qui reste seule à soutenir, sur la terre malgache, le prestige du nom français.

Hélas ! la France est trop loin pour savoir tout ce qui se passe dans ce pays, où nous sommes la risée des Anglais et la dupe des indigènes.

Nos grands politiques de la Chambre des députés et du Sénat, nos illustres diplomates ne se donnent probablement pas la peine de lire tout ce qui s'écrit de Madagascar et sur Madagascar.

Et cette indifférence, cette inertie encourageant les Anglais à dire aux Malgaches : « Depuis ses défaites de 1870-71, la France ne compte plus parmi les puissances. »

Les Jésuites combattaient l'influence anglaise à Madagascar. Là, ils ne pouvaient pas faire de mal à la France ; ils ne lui faisaient que du bien.

C'est ainsi que l'avait compris M. le ministre de Freycinet en les maintenant dans tous leurs droits, en ce qui concerne la mission de Madagascar et sa succursale de Saint-Denis.

Mais M. de Freycinet est tombé et, de ce qu'il a fait, autant en a emporté le vent.

On ne peut pas démontrer plus clairement que notre colonisation est compromise et que l'influence britannique grandit. Ce sont les Anglais qui profitent de nos fautes. Ils ne sont pas si sots que de se priver de la propagande des missionnaires ; car ils savent bien, comme les Américains, que leur action est le plus puissant auxiliaire de la colonisation.

On ne peut pas démontrer plus clairement que notre colonisation est compromise et que l'influence britannique grandit. Ce sont les Anglais qui profitent de nos fautes. Ils ne sont pas si sots que de se priver de la propagande des missionnaires ; car ils savent bien, comme les Américains, que leur action est le plus puissant auxiliaire de la colonisation.

On ne peut pas démontrer plus clairement que notre colonisation est compromise et que l'influence britannique grandit. Ce sont les Anglais qui profitent de nos fautes. Ils ne sont pas si sots que de se priver de la propagande des missionnaires ; car ils savent bien, comme les Américains, que leur action est le plus puissant auxiliaire de la colonisation.

On ne peut pas démontrer plus clairement que notre colonisation est compromise et que l'influence britannique grandit. Ce sont les Anglais qui profitent de nos fautes. Ils ne sont pas si sots que de se priver de la propagande des missionnaires ; car ils savent bien, comme les Américains, que leur action est le plus puissant auxiliaire de la colonisation.

On ne peut pas démontrer plus clairement que notre colonisation est compromise et que l'influence britannique grandit. Ce sont les Anglais qui profitent de nos fautes. Ils ne sont pas si sots que de se priver de la propagande des missionnaires ; car ils savent bien, comme les Américains, que leur action est le plus puissant auxiliaire de la colonisation.

On ne peut pas démontrer plus clairement que notre colonisation est compromise et que l'influence britannique grandit. Ce sont les Anglais qui profitent de nos fautes. Ils ne sont pas si sots que de se priver de la propagande des missionnaires ; car ils savent bien, comme les Américains, que leur action est le plus puissant auxiliaire de la colonisation.

On ne peut pas démontrer plus clairement que notre colonisation est compromise et que l'influence britannique grandit. Ce sont les Anglais qui profitent de nos fautes. Ils ne sont pas si sots que de se priver de la propagande des missionnaires ; car ils savent bien, comme les Américains, que leur action est le plus puissant auxiliaire de la colonisation.

On ne peut pas démontrer plus clairement que notre colonisation est compromise et que l'influence britannique grandit. Ce sont les Anglais qui profitent de nos fautes. Ils ne sont pas si sots que de se priver de la propagande des missionnaires ; car ils savent bien, comme les Américains, que leur action est le plus puissant auxiliaire de la colonisation.

On ne peut pas démontrer plus clairement que notre colonisation est compromise et que l'influence britannique grandit. Ce sont les Anglais qui profitent de nos fautes. Ils ne sont pas si sots que de se priver de la propagande des missionnaires ; car ils savent bien, comme les Américains, que leur action est le plus puissant auxiliaire de la colonisation.

On ne peut pas démontrer plus clairement que notre colonisation est compromise et que l'influence britannique grandit. Ce sont les Anglais qui profitent de nos fautes. Ils ne sont pas si sots que de se priver de la propagande des missionnaires ; car ils savent bien, comme les Américains, que leur action est le plus puissant auxiliaire de la colonisation.

On ne peut pas démontrer plus clairement que notre colonisation est compromise et que l'influence britannique grandit. Ce sont les Anglais qui profitent de nos fautes. Ils ne sont pas si sots que de se priver de la propagande des missionnaires ; car ils savent bien, comme les Américains, que leur action est le plus puissant auxiliaire de la colonisation.

On ne peut pas démontrer plus clairement que notre colonisation est compromise et que l'influence britannique grandit. Ce sont les Anglais qui profitent de nos fautes. Ils ne sont pas si sots que de se priver de la propagande des missionnaires ; car ils savent bien, comme les Américains, que leur action est le plus puissant auxiliaire de la colonisation.

On ne peut pas démontrer plus clairement que notre colonisation est compromise et que l'influence britannique grandit. Ce sont les Anglais qui profitent de nos fautes. Ils ne sont pas si sots que de se priver de la propagande des missionnaires ; car ils savent bien, comme les Américains, que leur action est le plus puissant auxiliaire de la colonisation.

On ne peut pas démontrer plus clairement que notre colonisation est compromise et que l'influence britannique grandit. Ce sont les Anglais qui profitent de nos fautes. Ils ne sont pas si sots que de se priver de la propagande des missionnaires ; car ils savent bien, comme les Américains, que leur action est le plus puissant auxiliaire de la colonisation.

On ne peut pas démontrer plus clairement que notre colonisation est compromise et que l'influence britannique grandit. Ce sont les Anglais qui profitent de nos fautes. Ils ne sont pas si sots que de se priver de la propagande des missionnaires ; car ils savent bien, comme les Américains, que leur action est le plus puissant auxiliaire de la colonisation.

agées de moins de treize ans, et dont il était l'instituteur, vient de passer devant la Cour d'assises de l'Aisne. Il a été condamné à sept ans de réclusion pour attentats à la pudeur.

Dans la nuit du 19 au 20, M. Palisa, de l'Observatoire de Vienne, a découvert une nouvelle planète qui porte à 220 le nombre des Astéroïdes situés entre Mars et Ju-

L'OR  
Nous lisons dans le *Citoyen*, de Marseille :

« Les caves de la Banque contiennent, en ce moment, environ 600 millions seulement en or et 4,800 millions en argent ! Effrayé par cette diminution considérable de l'encaisse métallique d'or de notre premier établissement financier, le gouvernement vient d'ordonner à tous les agents des finances d'envoyer à la Banque tout l'or qu'ils reçoivent.

» En réponse à une mesure que nous qualifierions d'enfantine, tant elle nous paraît peu propre à guérir le mal que signale le déficit en question, nous n'ordonnons pas à nos lecteurs, hélas ! nous n'en avons pas le droit, mais nous les engageons à ne pas verser dans les caisses publiques que de la monnaie d'argent, ou bien des billets de Banque.

» Il ne s'agit pas ici de faire étalage d'un vain patriotisme, nous le répétons, le remède à l'expédient que le gouvernement croit avoir trouvé est enfantin. Autant nous versons d'or dans les caisses de la Banque, autant il en partira pour l'étranger.

» Il faut pour que cette émigration de l'or s'arrête, ou tout au moins s'atténue d'une manière quelque peu sensible, que la balance du commerce nous redevienne favorable, c'est-à-dire que nos récoltes s'améliorent et que notre industrie puisse lutter avec égalité de chances au moins contre la concurrence étrangère.

» Dieu seul pourrait dire quand nos récoltes s'amélioreront.

» Pour notre industrie, c'est différent. La victoire du libre-échange a décidé de son sort. Le traité libre-échangiste pendant lequel l'Angleterre et nos tristes opportunistes, désorientés par des menaces ridicules, ne nous laisse aucun espoir à son sujet ; elle est et sera de nouveau sacrifiée.

» Assurément, la mesure que nous proposons aux lecteurs n'a pas la prétention de remédier à cette faute économique. Nous leur adressons une sorte de prière d'ami-ami. Nous aimons la monnaie d'or, comme d'ailleurs la grosse majorité de nos concitoyens, nous la trouvons plus agréable à l'œil et à la main. Et puis, au fond, ne vaut-elle pas plus que sa rivale d'argent ? Faisons donc tout ce qui dépend de nous pour la retenir dans la circulation. Souvenons-nous qu'en l'état précaire des affaires, une fois versé à la Banque, l'or est irrémédiablement perdu pour nous ; il n'en sortira plus que pour passer à l'étranger, au moins pendant quelque temps.

nul ne s'intéresse à vous et qu'on succomberait sans laisser un regret.

La peur me prit de mourir dans cette chambre dont le riche ameublement ne pouvait me dissimuler la tristesse.

Les plus pauvres ont un être ami auquel les rattachent quelque doux souvenir ; moi je n'avais personne, je portais la peine de mon égoïsme, et cependant ce n'était pas moi que j'accusais, c'était la nature, c'étaient les hommes.

C'est dans une de ces nuits d'insomnie, dans l'intolérable longueur ne semblait devoir jamais finir, que l'idée du mariage se présenta à moi.

Je me disais que par lui je pourrais me soustraire aux ennuis de la solitude, qu'en rentrant dans ma demeure, je ne la trouverais plus vide.

Une fois guéri, je continuai à arrêter ma pensée sur le mariage que j'envisageai comme une assurance mutuelle contre les éventualités de la vie, non comme la fusion de deux cœurs qui ont appris à s'estimer et à s'aimer.

Le hasard voulut que je visse alors M<sup>lle</sup> Gardere.

Lorsque je lui avais transmis le refus d'Henri, elle en avait été profondément mortifiée, cependant elle me fit le plus aimable accueil et je ne voyais qu'elle n'en voulait pas à l'ambassadeur de l'échec de sa mission.

(A suivre.)

» Mais, et ici nous entrons dans le domaine de l'utopie, et bien qu'on ait dit que l'utopie était le nid de la vérité, nous éprouvons le besoin d'en prévenir les lecteurs, mais, disons-nous, ce refus de verser l'or que nous possédons dans les caisses de l'Etat, ne peut-il avoir aucun autre résultat que celui de le retenir le plus longtemps possible en circulation ?

» Nous serons court, parce que nous sentons, sous la réponse que nous allons faire, fourmiller les objections; oui, nous pensons que ce refus pourrait avoir un autre résultat, celui de remédier dans une certaine mesure aux conséquences de notre tarif général des douanes et en particulier des traités de commerce qu'on veut conclure quand même.

» En admettant, en effet, que le commerce d'importation ne trouve plus à la Banque l'or nécessaire pour payer ses marchandises à l'étranger, qu'arrivera-t-il? Il arrivera qu'il devra offrir de l'argent en paiement. Or, comme l'argent vaut 15 0/0, et même davantage, de moins que l'or, ce sera 15 0/0 de moins que l'étranger nous vendra sa marchandise, et l'Etat, c'est-à-dire les ressources budgétaires, bénéficieront de ces 15 0/0 par le fait, puisque c'est lui, l'Etat, qui fournit l'argent et qui lui donne sa valeur fictive par la frappe.

» Mais l'étranger, à n'en pas douter une minute, ne voudra pas accepter nos pièces de cinq francs au pair; il leur fera subir une perte. Il ne les prendra que pour 15 0/0 de moins de leur valeur légale, ou bien augmentera de 15 0/0 le prix de sa marchandise. Ici le bénéfice est plus évident; notre pensée sera mieux comprise.

» Les 15 0/0 de perte imposés à la monnaie, ou bien ces 15 0/0 d'augmentation imposés à la marchandise, que représentent-ils au demeurant? Un nouveau droit de douane, une majoration de notre tarif général et de nos tarifs spéciaux convenus dans les traités de commerce. Et nul n'oserait dire que cette majoration ne serait pas implemment suffisante pour ressusciter notre industrie et ranimer notre agriculture.

» — Utopie.  
» — Et, oui, utopie, nous vous avons prévenu.

» — L'étranger délaissera notre marché.

» — Où ira-t-il? L'étranger se bornera à un échange de marchandises s'il le veut, mais nous doutons grandement qu'il boude si fortement à son ventre, et nous, nous tâcherons de nous suffire pour le reste, ce qui ne sera pas difficile.

» — Utopie.

» — Oui, utopie, nous vous le concédons encore une fois, et, cependant, nous parierions volontiers que le congrès monétaire, réuni, en ce moment, à Paris, ne donnera pas à cette question une solution de beaucoup plus pratique, si tant est qu'il en donne une!

## Etranger.

Les journaux espagnols nous apportent de longs détails sur la célébration des fêtes nationales célébrées à Madrid pour le centenaire de Calderon. Il y a eu défilé, drapeaux, cortège, inauguration d'un monument au Pardo.

La foi légendaire des Espagnols n'a pas failli dans cette solennelle circonstance: les autorités et les délégations ont assisté à une messe de Requiem à l'église de Saint-Joseph.

Pierre Calderon, né à Madrid en 1604, fut élève des Pères Jésuites. Il fit les campagnes d'Italie et des Pays-Bas, puis figura à la cour de Philippe IV comme directeur des spectacles et divertissements. En 1652, il quitta ces plaisirs et se consacra à Dieu dans les ordres sacrés; il mourut chanoine de Tolède en 1687.

Calderon a composé quinze cents pièces de théâtre et soixante-huit drames religieux. On peut lui reprocher comme à Shakespeare la confusion des personnages et certains grossiers mélanges; mais les traits sublimes, le nerf dramatique, l'art d'émouvoir et d'élever le cœur, assurent à ce génie un peu confus une place glorieuse dans l'histoire littéraire des Espagnols. Son chef-d'œuvre, qu'a traduit Voltaire, est intitulé: *Héracius*. Corneille a lutté avec lui sur le même sujet, et c'est honorer les deux maîtres que dire l'incertitude de la postérité sur le vainqueur de ce tournoi.

## BULLETIN FINANCIER.

Paris, 31 mai.

La cherté de l'argent continue à rendre la liquidation assez laborieuse. Il en résulte une certaine lourdeur des cours. Le 5 0/0 est à 119.50 et 119.47 1/2. L'amortissable ancien fait 87.40; le nouveau est à 86.95. On cote sur l'Italien 92.60 et sur le Turc 17.15.

L'action de la Banque de France va graduellement de 5,775 à 5,790. On est à 1,690 et 1,700 sur l'action du Crédit Foncier. Le comptant profite des cours actuels pour acheter. Il est, en effet, certain que le tiercement du capital déterminera un nouveau mouvement de hausse. L'action du Crédit Foncier et Agricole d'Algérie est à 755. Forte baisse sur la Banque Hypothécaire qui continue à être délaissée par le public.

La Banque de Paris inscrit les cours de 1,325 et 1,330. Grande faiblesse sur le Lyonnais à 892.50. Le Crédit Industriel est demandé à 755. Sur ce titre, presque toutes les primes sont levées. Il y a par suite une nouvelle couche d'acheteurs qui va bénéficier de la hausse.

La Banque Nationale est demandée à 725. Le Crédit Foncier Maritime est aux environs de 620. Les Bons de l'Assurance Financière se traitent à 270.

Le Crédit Général Français voit ses actions anciennes et nouvelles recherchées à 775. Les tendances à la hausse sur ce titre sont très-caractérisées. Les achats se multiplient aux environs des cours de 800 sur la Société Générale française de Crédit. Les capitalistes achètent afin de pouvoir exercer le droit d'option qui est attaché à ces titres jusqu'à lundi prochain, le 6 juin.

La Banque de Prêts à l'Industrie donne lieu à un courant de demandes très-actives aux environs et au-dessus de 600. La Société la Rente Mutuelle offre à l'épargne un titre de toute sécurité et qui rapporte 5 0/0 net par an. Les demandes sont nombreuses sur ces obligations. Bon courant d'affaires sur la Société générale d'exploitation des Mines.

## Chronique militaire.

Les examens pour l'admission à l'Ecole supérieure de la guerre ont commencé avant-hier.

Le nombre des candidats était de 280, déduction faite de ceux qui n'ont pu concourir, comme appartenant au corps expéditionnaire de Tunisie.

Sur les 280 officiers qui ont subi les épreuves écrites, il y en a eu 106 seulement qui ont été déclarés admissibles aux épreuves orales. Ces dernières épreuves seront terminées vers le 15 juin.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

On annonce que les vacances ouvriront le 5 août. La rentrée des classes aurait lieu le 3 octobre.

## Fêtes de Tours.

Nous avons dit que, samedi dernier 28 mai, a eu lieu l'inauguration: 1° du Concours régional, sur le boulevard Heurteloup; 2° de l'Exposition artistique, industrielle, commerciale, agricole et horticole, sur le Champ-de-Mars; 3° de l'Exposition horticole, dans les jardins de la Préfecture (entrée par le boulevard Heurteloup).

Le Concours régional et l'Exposition horticole clôtureront mardi 7 juin; l'Exposition artistique et industrielle se prolongera jusqu'au dimanche 31 juillet.

Du 2 au 7 juin aura lieu l'Exposition hippique, sur le boulevard Béranger.

Nous croyons être agréable à nos lecteurs en mettant sous leurs yeux le programme des fêtes qui auront lieu à Tours pendant ces deux mois:

Dimanche 5 et lundi 6 juin. — CONCOURS de GYMNASIQUE dans l'enceinte réservée aux fêtes, située avenue de Grammont, au Morier. A 10 heures 1/2 du matin, réception à la Mairie. A 1 heure, défilé.

Dimanche 12 juin, jeudi 14 juillet, dimanche 24 juillet. — BALLONS montés par Duruof.

Dimanche 12 juin. — JEUX publics organisés dans différents quartiers de la ville.

Dimanche 19 juin. — CONCOURS de POMPES dans l'enceinte réservée aux fêtes.

Dimanche 26 juin. — RÉGATES sur la Loire, organisées par le Cercle nautique de Tours, en amont du pont Saint-Symphorien.

Lundi 27 juin. — FÊTE VÉNITIENNE sur la Loire.

Dimanche 3 et lundi 4 juillet. — CONCOURS de MUSIQUES. — Le premier jour, de 9 à 11 heures, réceptions des Sociétés à la gare; à 1 heure, DÉFILÉ de toutes les Sociétés (environ 150). Départ: boulevard Béranger, place du Grand-Marché, rue Bretonneau, les quais, rue Royale, l'avenue de Grammont jusqu'à l'enceinte des fêtes. Le soir, à 8 heures, GRAND FESTIVAL dans l'enceinte des fêtes, par 5,000 exécutants. — Le lundi 4 juillet, concours et distribution des prix.

Lundi 10 juillet. — GARROUSEL dans l'enceinte réservée aux fêtes.

Jeudi 14 juillet. — Grande REVUE. — CONCOURS D'ILLUMINATIONS parmi les habitants.

Samedi 16 et dimanche 17 juillet. — CONCERT au Grand-Théâtre avec les concours des premiers artistes de Paris et de l'Orchestre Colonne.

Dimanche 17 juillet. — COURSES de VÉLOCIPÈDES organisées par le Véloce-Club de Tours, à 1 heure, dans l'enceinte réservée aux fêtes, défilé de la mairie au lieu des courses.

Lundi 18 juillet. — COURSE DE FOND de 120 kilomètres, de Tours à Blois, par Amboise, retour par Vouvray.

Dimanche 31 juillet. — GRANDE CAVALCADE HISTORIQUE. Entrée de Louis XI à Tours. Dès le samedi soir, des hérauts parcourront la ville avec des torches et des oriflammes, et annonceront à son de trompes l'arrivée du roi. ILLUMINATIONS, FEUX D'ARTIFICE tirés par Petit-Demaison.

LOTÉRIE de 200,000 billets à 50 centimes. Gros lot de 10,000 francs remboursable en argent.

Les fêtes ont commencé samedi soir à Tours par une très-belle retraite aux flambeaux. Dimanche, a eu lieu la première ascension de l'aéronaute Duruof; le soir, brillantes illuminations.

Sur la place de la Mairie et dans la rue Royale, ces illuminations n'offraient rien de plus beau que ce que nous avons déjà vu à d'autres fêtes; mais, sur la place du Palais-de-Justice, elles allaient bien au-delà de ce que l'on avait fait jusqu'ici à Tours dans ce genre.

Si une foule immense assistait à la retraite aux flambeaux de samedi et à l'ascension du ballon, c'était bien autre chose, dimanche soir. La rue Royale, la place de l'Hôtel-de-Ville, celle du Palais-de-Justice et l'avenue de Grammont ne pouvaient contenir la masse de curieux qui allait et venait pour jouir du coup d'œil. Littéralement, on se portait.

Nous renonçons, dit le *Journal d'Indre-et-Loire*, à évaluer le nombre des milliers de curieux qui se trouvaient dans les rues à cette heure. Mais ceci nous indique sur quelle affluence immense la ville doit compter pour les autres parties de la fête, notamment pour les Régates, le Concours de musiques, le Carrousel, le Feu d'artifice, les grands Concerts, les Courses de vélocipèdes, et, comme couronnement, la Cavalcade.

La Société d'Horticulture donnera, les jeudi 2, samedi 4 et dimanche 5 juin, une fête avec éclairage à la lumière électrique.

Le public pourra ainsi admirer les effets de cette illumination féerique sur les merveilles de l'Horticulture tourangelle.

Ce soir, mercredi 1<sup>er</sup> juin, la galerie des beaux-arts de l'Exposition sera également éclairée à la lumière électrique.

Les courses de Cholet auront lieu le dimanche 31 juillet — le même jour que l'Exposition horticole.

Les courses de Savenay auront lieu le dimanche 10 et le lundi 11 juillet, à une heure.

Les courses de Châteaubriant auront lieu le dimanche 28 août.

## ANGERS.

A propos de la tentative de meurtre dont nous avons parlé hier, le *Journal de Maine-et-Loire* publie les lignes suivantes:

« Samedi, la police de la Douce procédait à l'arrestation de Manteau, Charles, âgé de 48 ans, et de Baudin, Michel, âgé de 25 ans, l'un et l'autre accusés de tentative de meurtre et de coups de couteau, commis la nuit précédente, rue de Normandie, sur la personne de Lelaize, Julien, marchand-revendeur, rue Saint-Nicolas.

» On aurait trouvé dans la poche de Manteau un couteau ensanglanté. Baudin aurait donné des coups de pied à la victime.

» Lelaize serait, d'après les déclarations du docteur qui a fait le premier pansement, dans un état assez inquiétant. Plusieurs de ses blessures sont graves. Sa figure est, dit-on, méconnaissable, grâce à des coups violents de talons de bottes. Sa vie même paraissant être en danger, il a reçu, dimanche, les secours de la religion.

» On ajoute que, depuis quelque temps, cet homme vivait en mauvaise intelligence avec sa femme et menait une vie irrégulière. »

## POITIERS.

L'Avenir de la Vienne annonce que les ouvriers plâtriers s'étant réunis ont nommé une commission à l'effet d'inviter leur patrons à se rendre à la mairie, afin de s'entendre sur l'augmentation du prix de la journée, en portant les heures de 35 à 50 c. L'entente n'ayant pu se faire, les ouvriers cessent le travail.

## SAINT-NAZAIRE.

Samedi 28 mai, il a été célébré à Saint-Nazaire un mariage qui sort de l'ordinaire.

Le marié, sculpteur à Nantes, est sourd-muet.

La mariée, une jeune fille fort gentille, du reste, qui habite route de Guérande, à Saint-Nazaire, est sourde-muette.

Les questions sacramentelles leur ont été posées par écrit, et en plus ont été traduites par le Frère directeur de l'Ecole des Sourds-Muets de Nantes.

Le garçon d'honneur et la fille d'honneur sont également sourds-muets.

On peut dire sans exagération que cette noce fera moins de bruit que le voyage du petit Léon à Cahors.

(*Courrier de Saint-Nazaire.*)

## Théâtre de Saumur.

DIMANCHE 5 juin 1884.

UNE SEULE REPRÉSENTATION DE

M. DUPUIS

Premier comique du théâtre des Variétés de Paris, et sa Troupe.

## LA ROUSSOTTE

Comédie-vaudeville en 4 actes, dont un prologue, de MM. H. Meilhac, Halévy et Millaud, musique de MM. Lecocq et Hervé.

M. DUPUIS remplira le rôle de Médard, qu'il a créé aux Variétés.

Le spectacle commencera par:

Le Bouquet, vaudeville en 1 acte, de MM. H. Meilhac et L. Halévy.

## Caisse d'épargne de Saumur.

Séance du 29 mai 1884.

Versements de 71 déposants (7 nouveaux), 10,793 fr. 29 c.  
Remboursements, 12,821 fr. 09 c.

Succursale régionale de TOURS de la BANQUE DE PRÊTS A L'INDUSTRIE DE PARIS

Sise rue de Buffon, 43, à Tours

LA SUCCURSALE RÉGIONALE DE TOURS MET EN VENTE

600 ACTIONS

DE LA SOCIÉTÉ DES ANCIENNES

RAFFINERIES

ÉMILE ÉTIENNE ET CÉZARD

(De Nantes)

Société anonyme au Capital de 10,000,000 de francs.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. ÉMILE ÉTIENNE, \*, Raffineur, Membre de la Chambre de Commerce de Nantes, Président;

LOUIS CÉZARD, Raffineur à Nantes, Administrateur-délégué;

J.-S. VORUZ aîné, \*, ancien Député, Président de la Chambre de Commerce de Nantes;

JACQUES PALOTTE, Ingénieur, Sénateur, Président de la Banque de Prêts à l'Industrie;

CH. LALOU, \*, Banquier, Président de la Société Industrielle et Financière;

RAOUL SAY, Propriétaire;

PAGEAULT-LAVERGNE, Administrateur de l'Union Mobilère.

PRIX 115 fr. en souscrivant.

615 fr. 250 fr. fin juin.

payables 250 fr. fin juillet.

Le premier coupon semestriel de 27 fr. à détacher le 30 juin prochain, sera reçu en déduction du second versement.

Tout versement anticipé bénéficiera d'un escompte de 5 0/0.

Ces usines ont fait la fortune de leurs propriétaires et la prospérité de la ville de Nantes. Par leur réunion et par la diminution de l'impôt sur le sucre, elles sont appelées à prendre un développement de plus en plus considérable.

Bénéfices. — Le dernier inventaire a permis au Conseil d'administration de distribuer un dividende représentant 10 0/0 du capital, tout en affectant à la réserve des sommes importantes.

On peut souscrire dès aujourd'hui, directement ou par correspondance, à l'AGENCE DE SAUMUR, 29, rue Saint-Jean. — Directeur, M. PITROIS.

**N'ACHETEZ RIEN**  
sans réclamer de vos Fournisseurs des  
**COUPONS COMMERCIAUX**  
C'est une Caisse d'Épargne GRATUITE  
Pour Brochures et Renseignements s'adresser :

A Saumur, maison LAN et C<sup>ie</sup>, 18, rue  
Beaurepaire.

« On n'abuse guère de la publicité quand il  
s'agit de répandre des bienfaits. »  
LA ROCHEFOUCAULT.

**SANTÉ A TOUS**  
**ADULTES ET ENFANTS,**  
rendue sans médecine, sans purges et sans frais,  
par la délicieuse farine de Santé, dite :

**REVALESCIERE**

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies,  
phthisie, dysenterie, constipation, glaires,  
flatulents, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes,

nausées, renvois, vomissements, même en grossesse,  
diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements,  
oppression, langueur, congestion, névrose, dartres,  
éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement,  
paralysie, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine,  
gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins,  
intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation  
et toute odeur fétide en se levant. Le Dr Routh, Médecin  
en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants  
à Londres, rapporte : « Naturellement riche en éléments  
indispensables au sang pour développer et entretenir le  
cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Revalescière  
est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour  
assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup  
de femmes et d'enfants, dépérissant d'atrophie et de  
faiblesse très-prononcées, ont été parfaitement guéris  
par la Revalescière. Aux personnes phthisiques, étiques  
ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie  
de morue. » — 35 ans de succès, 100,000 cures, y  
compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart,  
le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord  
Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-  
professeur Dédé, etc.

Cure N° 98,714 : Depuis des années, je souffrais  
de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections  
du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse  
et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'influence  
de votre divine Revalescière. LÉON PRYCLET, instituteur  
à Eynac (Haute-Vienne).

N° 63,476 : M. le curé Compaert, de dix-huit ans  
de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac,  
des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 99,625. — Avignon. La Revalescière du  
Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables  
souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus  
terribles, de ne plus pouvoir faire aucun mouvement,  
ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux  
d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. —  
BORNET, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N° 100,180. — Ma petite Marie, chétive,  
frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas  
avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur  
le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a  
rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. —  
J.-G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris,  
4 Juillet 1880.

Quatre fois plus nourrissante que la viande,  
elle économise encore 50 fois son prix en médicaments.  
En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil.,  
7 fr.; 2 kil. 1/2, 16 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil.,  
70 fr. — Aussi « LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE »,  
en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit,  
bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux  
personnes les plus agitées. — BISCUITS ANTI-DIABÉTIQUES  
DE REVALESCIERE en boîtes de 4, 7, 16 et 36 fr. —  
Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr.  
franco. — Dépôt à Saumur, COMON, 23, rue Saint-Jean;  
GONDRAUD; Besson, successeur de Texier; J. Russon,  
épicer, quai de Limoges, et partout chez les bons

pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C<sup>ie</sup> (limitée)  
8, rue Castiglione, Paris.

PLUS DE TÊTES CHAUVES. (Voir aux annonces.)

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS DE SAUMUR		ARRIVÉES A POITIERS		ARRIVÉES A ANGERS	
6 h. — matin.		10 h. 30 matin.			
8 — — —					
11 15 —		7 — — —		11 h. 55 matin.	
1 — 17 soir.		4 — 40 soir.			
4 — 55 —		4 — 51 —			
7 — — —		11 — 48 —		9 — 10 soir.	

  

DÉPARTS DE POITIERS		ARRIVÉES A MONTREUIL		ARRIVÉES A SAUMUR	
5 h. 30 matin.		9 h. 13 matin.		9 h. 55 matin.	
8 — — —		5 — 17 soir.		6 — 30 soir.	
12 15 soir.		3 — 50 —		8 — 20 —	
6 — 45 —		10 — 47 —		11 — 28 —	

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de  
Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 44.

P. GODET, propriétaire-gérant.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 31 MAI 1881.**

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3/4 amortissable.	86	25	»	Comptoir d'escompte.	1120	55	»	C. gén. Transatlantique.	575	»	»
3/4 amortissable.	87	50	»	Crédit Foncier colonial.	635	»	»	Canal de Suez.	1850	20	»
3/4 amortissable nouveau.	86	80	»	Crédit Foncier, act. 500 fr.	1697	50	»	Société autrichienne.	815	»	»
4 1/2 %.	114	50	»	Obligations foncières 1877.	366	»	»	OBLIGATIONS.			
5 %.	119	25	»	Obligations communales 1879.	457	2	»	Est.	394	»	»
Obligations du Trésor.	518	50	»	Obligat. foncières 1879 3 %.	455	»	»	Midi.	396	25	»
Obligations du Trésor nouvelles.	519	50	»	Soc. de Crédit ind. et comm.	790	»	»	Nord.	398	35	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857.	337	50	»	Crédit mobilier.	750	»	»	Orléans.	400	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860.	504	»	»	Est.	870	»	»	Ouest.	395	»	»
— 1865, 4 %.	525	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée.	1862	50	»	Paris-Lyon-Méditerranée.	396	»	»
— 1869, 3 %.	405	»	»	Midi.	1825	»	»	Paris (Grande-Ceinture).	388	50	»
— 1871, 3 %.	386	»	»	Nord.	2100	»	»	Paris-Bourbonnais.	391	35	»
— 1875, 4 %.	513	»	»	Orléans.	1415	»	»	Canal de Suez.	570	»	»
— 1876, 4 %.	510	50	»	Quest.	875	7	50				
Banque de France.	5700	»	»	Compagnie parisienne du Gaz.	1515	»	»				

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR.**

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.**

3 heures	8 minutes du matin.	express-poste.
6 —	45 — — —	(s'arrête à Angers).
8 —	56 — — —	omnibus-mixte.
1 —	25 — — —	soir.
3 —	39 — — —	express.
7 —	15 — — —	omnibus.
10 —	37 — — —	(s'arrête à Angers).

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.**

3 heures	26 minutes du matin.	direct-mixte.
8 —	21 — — —	omnibus.
9 —	40 — — —	express.
12 —	40 — — —	soir, omnibus-mixte.
4 —	44 — — —	express-poste.
10 —	28 — — —	soir.

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.

Etude de M<sup>e</sup> MÉHOUAS, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

A L'AMIABLE.

1<sup>e</sup> UNE MAISON DE FERME, dite de la Jarillais, et bâtiments de servitudes y attachant, avec toutes ses dépendances;  
2<sup>e</sup> UN MORCEAU DE TERRE, appartenant à ladite maison, contenant 2 hectares 75 ares 30 centiares;  
3<sup>e</sup> Et 1<sup>er</sup> hectare 10 centiares de terre à prendre au couchant d'un plus grand morceau;  
Le tout situé commune de Saint-Lambert-des-Levées et actuellement exploité par le sieur Renaire-Cayon. S'adresser, pour tous renseignements, à M<sup>e</sup> MÉHOUAS, notaire.

**A LOUER**

Pour la Saint-Jean prochaine,

**UNE MAISON**

Avec BEAU JARDIN bien arboré,

Située rue Duncan, n° 1 (Basses-Perrrières).

S'adresser, pour traiter, à M<sup>e</sup> MÉHOUAS, notaire.  
Pour visiter les lieux, à ladite maison. (300)

**A LOUER**

Pour entrer en jouissance de suite,

**LE MOULIN**

De Montreuil-sur-le-Loir,

Nouvellement monté, 4 paires de meules, belle chute d'eau. S'adresser au sieur Cointreau, garde à Montreuil-sur-le-Loir, et au bureau du journal.

**A VENDRE**

UN CHEVAL DE SANG, se montant et s'attelant très-bien. S'adresser au bureau du journal.

**CHANGEMENT DE DOMICILE POUR CAUSE D'AGRANDISSEMENT.**

**LA PHARMACIE NORMANDINE**

Précédemment 10, rue Saint-Jean, est transférée en face, 11 et 13.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.  
Hôtel-de-Ville de Saumur, le

**A LOUER**

Pour la Saint-Jean 1881, UNE MAISON

Sise rue de Bordeaux, n° 50, Avec Jardin, Cour, Écurie et Remise.

S'adresser à M. FOUCHER-GILBERT, rue de Bordeaux, n° 60. (376)

**A LOUER**

PRÉSENTEMENT

Ou pour la Saint-Jean prochaine, UNE MAISON

Située à Saumur, rue de l'Ancien Messagerie,

Comprenant, au rez-de-chaussée, salle à manger donnant sur le jardin, cuisine à côté; six chambres au premier et au second; grenier, cave et servitudes.  
S'adresser au bureau du journal.

**Société Générale de Laiterie.**

**RECETTES DE LA SEMAINE.**

DU 22 AU 28 MAI.  
La vente du lait a été de 1,981,694 litres. Soit, par jour, 154,527 litres.  
Recettes de la vente du lait, Fr. 221,560 74  
Recettes diverses. . . . . Fr. 67,965 19

TOTAL pour la semaine. . Fr. 289,525 93  
Soit, par jour, Fr. 41,360

Recettes depuis le 3 avril, Fr. 1,987,413 25

TOTAL à ce jour. . Fr. 2,276,939 18

Pour le Conseil d'administration :  
Le Secrétaire général, A. DELALONDE.

ON DEMANDE un cocher valet de chambre.  
S'adresser au bureau du journal.

**AVIS**

Si vous voulez que vos matelas soient bien refaits, adressez-vous au matelassier, rue du Presoir-Saint-Antoine, n° 5; il se rend à domicile, en ville et à la campagne.  
PRIX MODÉRÉS.

**AVIS.**

**GRAND CAFÉ DE LA PAIX.**

On demande un garçon d'office. — Inutile de se présenter sans avoir de bons certificats. (397)

**AVIS.**

MADAME GOISNARD, couturière, rue du Marché-Noir, demande de suite une ouvrière connaissant bien la machine. Travail assuré.

UN HOMME SÉRIEUX, bon comptable et au courant des affaires, demande un emploi.  
S'adresser au bureau du journal.

**CAFÉ BARLERIN** hygiénique de santé, stomacique et fortifiant, préparé par R. BARLERIN, ph.-chim., à TARARE (Rhône).

Le CAFÉ BARLERIN est recommandé aux personnes nerveuses; il facilite la digestion, guérit la gastrite, les gastralgies et les irritations d'intestins; il détruit la constipation, stimule l'appétit, rend le sommeil aux personnes irritées par un travail excessif, donne les meilleurs résultats dans la MIGRAINE et les NÉURALGIES. Le CAFÉ BARLERIN est un fortifiant par excellence, qui peut s'employer pendant les chaleurs comme boisson hygiénique pour empêcher la transpiration et préserver du choléra et de toutes les maladies épidémiques. DES MILLIERS DE MALADES doivent leur guérison à l'usage du CAFÉ BARLERIN, qui est le meilleur marché et le plus agréable des cafés de santé. Le CAFÉ BARLERIN est un produit alimentaire uniquement composé de fruits adoucissants et dont la composition chimique est à peu près la même que celle des eaux minérales les plus en réputation.

Se vend en boîtes de 1 kilog. pour en faire 200 tasses; prix : 4 fr.; de 500 gr., pour 100 tasses, prix : 2 fr., et de 250 gr., prix : 1 fr. 25.

**LE COLLIER GALVANO-ÉLECTRIQUE RUSSE** du docteur WIATKA

est le préservatif sûr et commode du croup, de la coqueluche et des maladies graves du larynx chez les jeunes enfants. Prix : 2 fr.

Produits admis à l'Exposition universelle de Paris, 1878, avec 2 médailles d'honneur, se vendent à Tarare, en gros, chez M. R. BARLERIN, pharmacien-chimiste.

Dépôt à Saumur chez M. GONDRAUD, épicer, rue d'Orléans. (450)

Maison J.-P. LAROZE & C<sup>ie</sup>, Pharm<sup>ie</sup>  
2, RUE DES LIONS-SAINT-PAUL, PARIS.

**Sirop Laroze**

D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES

Ce Sirop, reconnu par tous les médecins comme le tonique et l'antispasmodique le plus efficace, est ordonné avec succès depuis 40 ans pour combattre :

Gastrites, Gastralgies, Douleurs et Crampes d'Estomac, Dyspepsies, Digestions lentes, Constipations opiniâtres.

PRIX DU FLACON : 3 FRANCS.

**Dentifrices Laroze**

AU QUINQUINA, A LA PYRÈTHRE ET AU GAÏAC

Infatigables pour arrêter ou prévenir la Carie, empêcher le ramollissement des Gencives et calmer instantanément les Douleurs ou Rages de dents.

ÉLIXIR, le flacon, 3 fr. et 1 fr. 50. — POUDDRE, la Boîte, 2 fr.; le flacon, 1 fr. 25. — OPIAT, le Pot, 1 fr. 50.

DÉPÔT A PARIS :

26, Rue Neuve-des-Petits-Champs, 26  
ET DANS TOUTES LES BONNES MAISONS DE PHARMACIES ET PARFUMERIES DU DÉPARTEMENT.

Incomparable Eau de Toilette sans Acide ni Vinaigre

**COSMYDOR**

Les Hygiénistes de notre époque préconisent l'usage journalier de COSMYDOR. Cette incomparable Eau de Toilette sans Acide ni Vinaigre, est recommandée pour les multiples usages de l'Hygiène de la Toilette et de la Santé.

Toutes les célébrités médicales ont ordonné aux dames l'emploi journalier de COSMYDOR pour le soin de leur Toilette.

(En faire usage quotidiennement)

SE VEND DANS TOUTES LES BONNES MAISONS DE PARFUMERIE DU MONDE

Entrepôt Général : 28, Rue Bergère, à Paris

**PLUS DE TÊTES CHAUVES**

**EAU MALLERON**, seul Inventeur (Prop<sup>riété</sup> des Brevets F<sup>rançais</sup> et Étrangers) — Hautes Récompenses, 44 Médailles (20 en Or) — Traitement spécial de cure capillaire. Arrêt immédiat de la chute des cheveux, repousse certaine à tout âge (forfait). **AVIS AUX DAMES :** Conservation et croissance de leur chevelure, même à la suite de couches. Gratuite l'avis aux dames. F. MALLERON, chimiste, r. de Rivoli, 85. — **AVIS IMPORTANT.** Une dame appliquant à son cabinet un procédé chimique inventé par moi, enleva instantanément tous poils et duvets de sa face et de son cou; on ne paie qu'après succès. — On peut appliquer soi-même. Notice F<sup>rançaise</sup>. — Pas de Succursales à Paris.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.